

LE DIALOGUE D'OSLO : UNE APPROCHE GOUVERNEMENTALE INTÉGRÉE POUR LUTTER CONTRE LA DÉLINQUANCE FINANCIÈRE

Discours de Clôture de l'Italie, accueillant l'évènement, et de l'OCDE

15 juin 2012

Les infractions financières telles que la fraude fiscale, la corruption et le blanchiment d'argent deviennent de plus en plus sophistiquées et les sommes en jeu sont considérables. L'ONUUDC estime que le produit provenant de toutes les activités criminelles représente environ 3,6% du PIB mondial soit 2,1 billions de dollars, le produit de la criminalité transnationale organisée et du trafic de drogue équivalant quant à lui à 1,5% du PIB mondial soit 870 milliards de dollars. Les flux financiers illicites représentent un sujet de préoccupation pour tous les pays, plus particulièrement pour les pays en développement dans la mesure où ces flux les privent des ressources nécessaires pour financer leur développement à long terme. Les activités criminelles sont également dynamiques et évoluent rapidement pour exploiter les nouvelles opportunités de gains financiers, devançant souvent les réformes législatives destinées à les combattre. Trouver des moyens plus efficaces de lutte contre la délinquance financière est particulièrement important en période de crise économique, un contexte où la perte de revenu est à plus forte raison préjudiciable pour les gouvernements, les entreprises et les particuliers. Combattre ces activités nécessite une plus grande transparence, plus d'efficacité dans la collecte et l'analyse d'informations, et des progrès dans la coopération et l'échange de renseignements entre les autorités nationales et entre les pays pour empêcher, détecter, poursuivre en justice les criminels et recouvrer le produit de leurs activités illicites. Le Dialogue d'Oslo, engagé par l'OCDE à l'occasion du premier forum mondial Fiscalité et Délinquance s'étant déroulé à Oslo en Mars 2011, vise à atteindre ces objectifs.

Reconnaissant l'importance de ces questions lors du Sommet de Cannes de 2011, les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres du G20 ont vivement encouragé les juridictions à adhérer aux standards internationaux dans les domaines fiscal et prudentiel ainsi que dans les domaines de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. En outre, ils ont demandé aux organisations internationales de « travailler ensemble de manière plus étroite pour améliorer la transparence et faciliter la coopération entre les autorités fiscales et les autres autorités répressives dans la mise en œuvre de ces standards ». Faisant écho à cette déclaration, les Ministres des Finances des pays membres du G20 ont, en février 2012, explicitement souligné la nécessité d'améliorer la coopération inter-agence dans la lutte contre les activités illicites.

S'efforçant d'atteindre les objectifs du Dialogue d'Oslo et en réponse à la demande des pays membres du G20, plus de 250 experts se sont rassemblés à Rome pour définir un plan d'action afin de lutter plus efficacement contre la délinquance financière en utilisant une approche gouvernementale intégrée multidisciplinaire. Parmi les participants se trouvaient des Ministres et hauts responsables de plus de 60 juridictions, représentant des administrations fiscales, ministères des finances et de la justice, cellules de renseignement financier, banques centrales et agences d'assistance au développement ainsi que des spécialistes de l'OCDE, de la Banque Mondiale, du FMI, du GAFI et des Nations Unies ; des organisations non-gouvernementales, notamment Transparency International et Global Financial Integrity ; et des entreprises privées (voir l'Annexe 1 pour la liste des pays et organisations participantes).

Les principales conclusions de l'évènement sont:

- **Coopération domestique:** **L'OCDE a publié le rapport, Une Coopération Inter-Agence Efficace pour Combattre les Infractions Fiscales et les Autres Infractions Financières**, décrivant et analysant les modèles de coopération nationale déjà utilisés dans 32 pays. Les participants ont accueilli favorablement le rapport qui identifie trois types d'obstacles à une coopération efficace: juridique, opérationnel et politique.
 - Au nombre des obstacles juridiques, figurent les restrictions spécifiques et les interdictions pesant sur les agences, les empêchant d'avoir accès à des informations utiles, ainsi que certaines limitations quant à l'utilisation des informations échangées (par exemple, l'information est échangée uniquement à des fins de renseignement).
 - Au nombre des obstacles opérationnels, figurent la complexité et la lenteur des procédures pour obtenir les informations d'une autre agence, le manque de sensibilisation quant à la disponibilité de l'information ou d'autres mécanismes de coopération, ou le manque de formation spécialisée réduisant ainsi l'efficacité des mécanismes existants.
 - Au nombre des obstacles politiques, figurent le manque de soutien visant à permettre aux agences d'adopter une approche gouvernementale intégrée, ou pour procéder aux changements nécessaires afin de supprimer les obstacles juridiques et opérationnels ou réduire leur nombre.
 - Les gouvernements devraient suivre les recommandations contenues dans le rapport pour remédier à ces obstacles et obtenir de meilleurs résultats, à plus court terme, pour un coût moindre et avec moins de ressources investies dans la lutte contre la délinquance financière.
- **Coopération internationale:** **L'OCDE a publié un catalogue des principaux instruments internationaux pour lutter contre la délinquance financière**. Le catalogue décrit les caractéristiques essentielles de plus d'une quarantaine d'instruments dans le domaine de l'impôt et des douanes, de la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent, de la réglementation et de la supervision des marchés financiers et dans le domaine de l'assistance juridique mutuelle, dans un objectif de sensibilisation et afin de débiter un travail transversal sur les instruments. Les participants ont souligné l'importance d'une approche globale et multidisciplinaire afin de parvenir à une coopération internationale efficace. En parallèle aux travaux réalisés dans le domaine par d'autres organisations internationales, L'OCDE va continuer son action en aidant à l'identification et à surmonter les obstacles qui freinent ou empêchent une coopération internationale efficace. Les pays qui n'ont pas encore rejoint **la Convention concernant l'Assistance Administrative Mutuelle en matière Fiscale** sont appelés à le faire.
- **Renforcement des capacités:** Les participants ont convenu qu'il était prioritaire de renforcer la capacité des inspecteurs fiscaux judiciaires. **Ils ont favorablement accueilli l'initiative conjointe menée par la Guardia di Finanza Italienne, l'Internal Revenue Service (États-Unis) et l'OCDE, avec le soutien financier de la Norvège, visant à développer un programme pilote pour renforcer l'expertise en matière d'enquête criminelle portant sur des infractions fiscales**, ce qui peut faire avancer la lutte contre les flux financiers illicites, particulièrement dans les pays en

développement. Les participants attendent avec intérêt la création d'une académie internationale d'enquête criminelle en matière fiscale.

- Maintenir l'intégrité dans les affaires : **Le secteur privé a un rôle important à jouer dans la lutte contre les flux financiers illicites.** Les entreprises multinationales doivent montrer l'exemple et peuvent soutenir les petites et moyennes entreprises dans la lutte contre la corruption et les autres infractions financières, grâce à leurs pratiques commerciales et en instaurant une culture d'entreprise attachée au respect de l'intégrité. Les entreprises multinationales devraient considérer la mise en place d'un programme anti-corruption compréhensif, intégrant les activités des filiales étrangères, agents et fournisseurs.
- Les principaux secteurs sujets aux risques d'infractions fiscales et autres infractions financières : **Le travail sur les études de typologie, concernant les méthodes utilisées par les criminels et les tendances en matière d'activité financière illicite, a mis en évidence les opportunités pour une meilleure coopération inter-agence domestique et internationale.** La meilleure entente obtenue grâce aux études de typologie devrait être consacrée au travers de sessions mondiales de formation pour les inspecteurs fiscaux judiciaires. Les organisations internationales, y compris le GAFI et l'OCDE, devraient étudier les possibilités pour une coopération approfondie et plus étroite sur de futures études de typologie.
- Utilisation de structures juridiques à des fins illicites : Les participants **ont convenu qu'il était prioritaire d'identifier et de répondre aux risques résultant de l'utilisation de structures juridiques à des fins illicites.** L'utilisation illicite de structures juridiques pose surtout problème, mais pas uniquement, en termes d'activités financières illicites. C'est aussi un problème qui affecte la stabilité financière mondiale, ainsi que le revenu des pays, en raison de l'érosion de la base imposable et du transfert de bénéfices. La responsabilité et le pouvoir nécessaires pour répondre à l'utilisation de structures juridiques à des fins illicites dépendent des pays. Ces derniers devraient appliquer pleinement les standards existants, y compris les recommandations révisées du GAFI et les standards internationaux en matière de transparence et d'échange de renseignements, établis par le Forum Mondial sur la Transparence et l'Échange de Renseignements à des Fins Fiscales et l'OCDE. Des travaux plus poussés, y compris de la part des responsables des autorités répressives et des responsables politiques, sont nécessaires pour comprendre les mesures actuellement utilisées par les pays pour empêcher l'utilisation illicite de structures juridiques, identifier les pratiques efficaces et présenter des pistes d'amélioration.
- Flux financiers illicites : Les flux financiers illicites sont un risque pour tous les pays et en raison de la crise économique actuelle, les finances publiques sont sous pression croissante dans tous les États. Cependant, **il est souvent difficile pour un pays de déterminer la nature et l'étendue des risques spécifiques qu'il encourt.** Les pays devraient envisager de partager leurs analyses en termes de flux illicites, ainsi que les méthodologies utilisées pour la conduite de ces analyses, afin d'améliorer la compréhension générale de cette menace. Par ailleurs, ils devraient **considérer l'application d'une approche fondée sur l'analyse des risques lorsqu'ils s'attaquent aux flux illicites** de manière à s'assurer que le minimum de ressources soit utilisé stratégiquement pour parvenir au meilleur résultat. Un certain nombre d'outils ont été développés à cette fin par différentes organisations internationales. Par exemple, les Examens d'Intégrité, basés sur la Boîte à Outils pour l'Intégrité CleanGovBiz, peuvent mesurer les forces et faiblesses du système juridique, administratif et économique d'un pays pour combattre la corruption et identifier les réformes prioritaires.

- Défis et réponses pour les pays en développement : **Les participants ont convenu qu'endiguer les flux financiers illicites provenant des pays en voie de développement devrait être une priorité du programme de développement international.** Les participants ont souligné la nécessité de prendre en compte les besoins des pays en voie de développement tout au long du Dialogue d'Oslo.

PROCHAINES ÉTAPES

Les conclusions de l'évènement seront présentées lors du Sommet du G20 à Los Cabos, les 18 et 19 juin 2012.

Par ailleurs, étant donné l'importance de garantir une coopération inter-agence et internationale efficace, l'OCDE avec d'autres organisations internationales et parties intéressées vont sur la base de ces conclusions, faire avancer les questions discutées à Rome, en:

- 1) Étendant le champ du travail sur la coopération domestique pour inclure d'autres pays, en particulier des pays en voie de développement, et une analyse continue des mesures prises pour éliminer les obstacles législatif, politique et opérationnel empêchant une coopération inter-agence efficace.**
- 2) Identifiant, examinant, et en faisant des propositions pour supprimer les obstacles qui empêchent actuellement une coopération internationale efficace, en particulier entre les différentes autorités répressives.**
- 3) Continuant de soutenir un dialogue mondial sur la coopération domestique et internationale dans la lutte contre les infractions financières, y compris en maintenant une coopération continue avec les autres acteurs oeuvrant dans le domaine.**
- 4) Travaillant étroitement avec les parties intéressées pour mettre en place un solide programme de formation d'enquête criminelle en matière fiscale, en particulier pour les pays en développement, et avec pour objectif de créer une académie internationale d'enquête criminelle en matière fiscale.**
- 5) Organisant un atelier international, réunissant des responsables des autorités répressives et des responsables politiques, sur les solutions pratiques et effectives ainsi que les moyens pour empêcher l'utilisation à des fins illicites de structures juridiques, en se basant sur les développements récents dans le domaine.**
- 6) Soutenant le combat contre les flux financiers illicites au travers du développement de la coopération, notamment avec l'élaboration d'un rapport mesurant les efforts des pays membres de l'OCDE pour endiguer les flux financiers illicites provenant des pays en voie de développement.**

Les participants ont remercié chaleureusement la Guardia di Finanza Italienne pour avoir accueilli le second forum mondial Fiscalité et Délinquance et attendent avec intérêt le prochain évènement pour continuer à avancer sur ces questions importantes.

Annexe 1 : Participants

Afrique du Sud	Japon
Allemagne	Jersey
Albanie	Kazakhstan
Andorre	Lettonie
Australie	Liechtenstein
Autriche	Luxembourg
Azerbaïdjan	Malaisie
Belgique	Malte
Brésil	Mexique
Canada	Monaco
Chili	Nigeria
Colombie	Norvège
Danemark	Pays-Bas
Espagne	Philippines
Estonie	Ouganda
Etats-Unis	Portugal
Fédération de Russie	République de Corée
Finlande	République Tchèque
France	Royaume-Uni
Géorgie	Saint-Marin
Ghana	Salvador
Grèce	Serbie
Guatemala	Singapour
Guernesey	Slovénie
Hong Kong, Chine	Suède
Hongrie	Suisse
Ile de Man	Thaïlande
Inde	Tunisie
Indonésie	Turquie
Irlande	Ukraine
Italie	

Académie Internationale de Lutte contre la Corruption (IACA)
Banque Mondiale
Bureau International de Documentation Fiscale (IBFD)
Christian Michelsen Institute
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
Fonds Monétaire International (FMI)
Global Financial Integrity
Groupe d'Action Financière (GAFI)
Groupe d'Action Financière pour l'Amérique du Sud (GAFISUD)
Groupe Egmont
JPS Consulting
MONEYVAL
Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC)
PricewaterhouseCoopers LLP
Transparency International
Union Européenne